Girod Alain, Emad Aziz, *Grammaire de l'arabe égyptien d'aujourd'hui*

Paris, Ellipses
2016, 199 p.
ISBN : 9782340-009875

Cette grammaire s'inscrit dans une lignée déjà longue de grammaires ou de manuels consacrés à cette variété, à la fois particulière de l'arabe et particulièrement influente pour lui, tant au niveau dialectal que standard. Je me contenterai de citer quelques un de ces pionniers en guise de jalons : Al-Tantavy (al-Ṭanṭāwī), Caussin de Perceval, Spitta, Willmore, Thimm, Spiro, De Lacy O'Learly, Lehn & Abboud, Khalafallah, Wise, Jomier & Khouzam, Boutros, Abdel-Massih *et al*[1].

Comme il est de coutume pour un manuel de langue de cette sorte, on ne trouvera aucune bibliographie non plus que de notes de bas de page et donc aucune référence externe. L'ouvrage, outre une courte présentation (p. 3), comprend deux index utiles, l'un consacré aux notions grammaticales (p. 195-196) et l'autre aux mots arabes (p. 197-199). Notons à ce propos que, s'ils sont en graphie latine afin d'en permettre une lecture et une prononciation la plus proche de la réalité dialectale étudiée, l'arabe, en caractères arabes, n'est pas ignoré dans l'ouvrage, les exemples étant systématiquement produits en translittération, traduits, puis écrits en arabe. Cela ne constitue pas, bien sûr, une exception, mais est à souligner puisque certaines méthodes ou grammaires peuvent avoir fait le choix de ne donner les termes de cette langue qu'en caractères latins, ce qui est alors dommageable pour l'apprenant.

L'autre principal intérêt ce livre est de se donner pour objectif de montrer un état réellement contemporain de cette variété de l'arabe, prenant en compte les évolutions dues à la révolution de 2011 (cf. p. 3), le tout adossé à des fichiers audio qu'il est possible de télécharger à partir de l'adresse suivante : http://www.editions-ellipses.fr.

L'ouvrage, fidèle aux aspirations de l'un de ses auteurs, Alain Girod[2], est de plus une grammaire de transfert de l'arabe égyptien vers l'arabe standard (p. 3) et, des sections intitulées « Grammaire de transfert » émaillent le texte et permettent de voir les ponts à faire entre l'une et l'autre variété de l'arabe.

Voici la table des matières de l'ouvrage. Certains chapitres (particulièrement ceux consacrés au verbe et à la phrase) sont subdivisés en sections. Je me contente de reproduire ici la liste des chapitres :

Chapitre 1. La transcription des sons du dialecte égyptien (p. 7-15)
Chapitre 2. Formes de base, schèmes et dérivation (p. 17-21)
Chapitre 3. L'accentuation (p. 23-24)
Chapitre 4. Remarques de prononciation (p. 25-28)
Chapitre 5. La graphie arabe (p. 29-30)
Chapitre 6. Le nom, genre et nombre (p. 31-36)
Chapitre 7. L'article, la détermination, l'indétermination (p. 37-44)
Chapitre 8. L'adjectif (p. 45-49)
Chapitre 9. L'élatif (p. 51-55)
Chapitre 10. Les participes (p. 57-70)
Chapitre 11. Les démonstratifs (p. 71-72)
Chapitre 12. Les pronoms personnels sujets (p. 73-74)
Chapitre 13. Les pronoms suffixes (p. 75-79)
Chapitre 14. L'interrogation (p. 81-85)
Chapitre 15. Chiffres et nombres (p. 87-95)
Chapitre 16. Les prépositions (p. 97-102)
Chapitre 17. La négation (p. 103-108)
Chapitre 18. Le verbe (p. 109-142)
Chapitre 19. La phrase (p. 143-154)
Chapitre 20. Les adverbes (p. 155-158)

(1) Respectivement El-Tantavy, Mouhammad Ayyad, *Traité de la langue arabe vulgaire*, Guillaume Vogel Fils, Leipsic, 1848, ouvrage dédié au comte de Nesselrode, chancelier de l'empire russe et ministre des affaires étrangères ; Caussin de Perceval, Armand Pierre, *Grammaire arabe vulgaire pour les dialectes d'Orient et de Barbarie*, 4e éd., Maisonneuve et Cie, Paris, 1858 ; Spitta-Bey, Wilhelm, *Grammatik des arabischen vulgärdialectes von Aegypten*, J. C. Hinrichs'sche Buchandlung, Leipzig, 1880 ; Willmore, John Selden, *The Spoken Arabic of Egypt. Grammar, Exercises, Vocabularies*, David Nutt, London, 1901 ; Thimm, Carl Albert, *Egyptian Self-Taught (Arabic)*, 4e Edition Revised and Enlarged by Major R. A. Marriott, E. Marlborough & Co, London, 1907] 1914] ; Spiro Bey, Socrates, *A New Practical Grammar of the Modern Arabic of Egypt*, Luzac & Co., London, 1912 ; De Lacy O'learly, Evans D. D., *Colloquial Arabic, with notes on the vernacular speech of Egypt, Syria and Mesopotamian and an appendix on local characteristics of Algerian dialect*, Routledge & Kegan Paul, London, 1951 [1925] ; Lehn, Walter et Abboud, Peter F., *Beginning Cairo Arabic*, The University of Texas, Austin, 1965 ; Khalafallah, Abdelghany A., *A Descriptive Grammar of Saεi:di Egyptian Colloquial Arabic*, Mouton, Paris, 1969 ; Wise, Hilary, *A Transformational Grammar of Spoken Egyptian Arabic*, Basil Blackwell, Oxford, 1975 ; Jomier, Jacques et Khouzam, Joseph, *Manuel d'arabe égyptien*, 2e éd. revue et corrigée, Klincksieck, Paris, 1989 [1973] ; Boutros, Wadie, *Ahlan wa Sahlan. Manuel d'arabe égyptien du Caire*, Dar al-Nashr, Hatier, 1993 ; Abdel-Massih, Ernest T. *et al.*, *A Reference Grammar of Egyptian Arabic*, Georgetown University Press, Washington D. C., 2009.

(2) Voir Girod, Alain, *Éléments de grammaire didactique de l'arabe égyptien et ébauche de grammaire de transfert de l'égyptien vers l'arabe*, PIR, Coêtquidan, 2000 précédé de Girod, Alain, *Le Nil et l'Océan. Méthode d'apprentissage de l'arabe écrit contemporain à partir du dialecte égyptien*, CNED, Rennes, 1992.

BCAI 34 (2020) Girod Alain, Emad Aziz: Grammaire de l'arabe égyptien d'aujourd'hui, recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Chapitre 21. Le vocatif et les tournures exclamatives (p. 159-163)

Chapitre 22. L'apposition et la coordination (p. 165-169)

Chapitre 23. La proposition qualificative épithète (p. 171-173)

Chapitre 24. La proposition complétive par « que » (p. 179-175)

Chapitre 25. Les propositions circonstancielles (p. 181-187)

Chapitre 26. La phrase conditionnelle (p. 189-194)

Le principal grief qui pourrait être fait à cette grammaire consiste en ce que les exemples ne sont pas authentiques, entendez qu'ils sont forgés, et non pas tirés d'ouvrages, romans, etc., écrits en arabe égyptien (il n'en manque pas) ou de chansons, d'émissions de radio, etc. dont les exemples seraient alors référencés. Ces exemples de grammairiens reposent alors en grande partie sur l'un des deux auteurs, Emad Aziz, lui-même Égyptien. Même s'il est un locuteur natif de l'arabe égyptien, les langues, comme les êtres vivants, sont en perpétuelle évolution, ainsi que les auteurs eux-mêmes le précisent : « ce qui se dit à tel endroit aujourd'hui s'est dit tout autrement hier et se dira tout autrement demain. Tel est le charme et la difficulté de toute langue qui vit » (p. 3). Les exemples produits, parce qu'ils le sont par les auteurs, peuvent alors, en fait, représenter l'enregistrement d'un état déjà (un peu) passé et ne pas totalement coïncider avec son état le plus contemporain. Reconnaissons toutefois, pour lever immédiatement cette critique, que la quête d'une description synchronique est aussi vaine que de vouloir arrêter le temps.

De même, le recours à des phrases forgées se comprend et se légitime d'autant mieux que les auteurs pratiquent une grammaire linguistique *transformationnelle* : un même exemple est décliné de plusieurs manières, permettant alors de percevoir les rôles joués par les différentes composantes de la phrase. Ce souci transformationnel est porté tout au long de l'ouvrage par une présentation d'une grande sobriété, et donc d'une grande efficacité, l'ensemble de la langue étant décrit en un peu moins de 200 pages, mais avec précision. On retrouve là les compétences de didacticiens de la langue des deux auteurs, ce qui explique alors le caractère épuré et efficace de l'ouvrage.

De plus, les auteurs exposent les données de manière relativement complète. Ils ont d'abord le mérite de ne pas confondre détermination et définition, ce que pourrait faire accroire le titre du chapitre consacré à « L'article, la détermination, l'indétermination », et ce que font encore beaucoup de ceux qui s'expriment sur l'arabe[3]. Les auteurs précisent en effet bien que l'annexion ne définit pas *a priori*, mais *a minima* détermine le premier terme (cf. p. 44).

De même, les auteurs ont le mérite de montrer un grand nombre de constructions syntaxiques concernant l'expression des systèmes hypothétiques en arabe égyptien. Ils réservent en effet leur dernier chapitre à la phrase conditionnelle, reconnaissant là sa qualité de morceau de choix dans les études syntaxiques de l'arabe. Si leurs données, malgré le caractère inauthentique des exemples utilisés, recoupent en grande partie les observations faites par ailleurs[4], on sera tout de même surpris de lire que l'on trouve parmi les « trois types de conditions en égyptien : l'éventuel, l'irréel du présent et l'irréel du passé » (p. 189). S'il n'y a rien à redire sur les deux derniers, le premier aurait mieux été appelé « potentiel ». Il faut en effet distinguer de manière paradigmatique entre plusieurs statuts des conditionnelles : l'éventuel (en anglais *eventual* = ce qui finit par se produire) étant en fait réservé aux énoncés du type *quand il pleut, les toits sont mouillés* où là, en arabe, seul l'opérateur et *circonstant* temporel *'iḏā* (*eza* en égyptien) est employé ; le potentiel (*potential* = ce qui peut ou non se produire) comme *s'il pleut, les toits sont/seront mouillés* ; et l'irréel (*conterfactual* = ce qui ne se produit pas/ne s'est pas produit), distingué entre présent, *s'il pleuvait, les toits seraient mouillés* et passé, *s'il avait plu, les toits auraient été mouillés*, potentiel et irréels partageant l'existence d'un *mais* implicite portant sur la protase, respectivement *mais je ne sais pas si tel est/sera le cas, mais tel n'est pas le cas, mais tel n'était pas/n'a pas été le cas*. On trouvera bien ici « potentiel » (p. 191), mais, en fait, comme équivalent de l'irréel du présent, ce qui n'est pas le cas, ce qu'indiquent les exemples pris de même

(3) Voir pour l'arabe classique, où il est montré que les auteurs anciens eux-mêmes ne confondaient pas les deux concepts, Sartori, Manuel, « Origin and Conceptual Evolution of the Term *taḫṣīṣ* in Arabic Grammar », dans Georgine Ayoub et Kees Versteegh (éds.), *The Foundations of Arabic Linguistics III. The Development of a Tradition: Continuity and Change*, E. J. Brill, Leiden, coll. « Semitic Studies in Language and Linguistics » 94, 2018, p. 203-28 et Sartori, Manuel, « Definition and Determination in Medieval Arabic Grammatical Thought », dans Manuela E.b. Giolfo et Kees Versteegh (éds.), *The Foundations of Arabic Linguistics IV. The Evolution of Theory*, E. J. Brill, Leiden, coll. « Studies in Semitic Languages and Linguistics » 97, 2019, p. 253-72.

(4) Voir pour l'égyptien Sartori, Manuel, « L'évolution des conditionnelles en arabe égyptien contemporain », *Bulletin d'Études Orientales*, 58, 2009, p. 233-57, qui mériterait certainement déjà une mise à jour et notamment à partir de l'ouvrage recensé, et pour la variété standard Sartori, Manuel, « Pour une approche *relationnelle* de la conditionnelle en arabe littéraire moderne », *Arabica*, 57/1, 2010, p. 68-98.

BCAI 34 (2020) Girod Alain, Emad Aziz: Grammaire de l'arabe égyptien d'aujourd'hui, recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

que leurs traductions en *si imparfait... conditionnel présent*. Par contre, les auteurs exhibent un grand nombre de constructions hypothétiques, dont des *law/eza* suivis d'une forme de conjugaison au futur à la fois en protase et en apodose (p. 190), ce que ne montre visiblement pas (encore), pour la protase, l'arabe standard[5].

En résumé, il s'agit là d'un très bon outil pour apprendre ou parfaire son égyptien contemporain et s'interroger sur les évolutions d'une variété de l'arabe de notre époque tout autant que sur celles, éventuelles, de la variété « haute » de cette langue qui, vit et évolue, que cela plaise ou non aux tenants passéistes d'une langue arabe immuablement figée. En plus du plaisir que j'ai ici à exprimer ma gratitude à Emad Aziz, grand pédagogue, qui fut l'espace d'une année lorsque j'étais boursier au Département d'enseignement de l'arabe contemporaine (Deac) du Caire (1999-2000), un maître exemplaire, il est à souhaiter qu'une même grammaire puisse voir le jour pour le syrien actuel, afin de remplacer, le très utile, mais désormais daté, *Manuel du parler arabe moderne au Moyen-Orient* de Jean Kassab[6].

Manuel Sartori
Aix-Marseille Université, CNRS, IEP, IREMAM
Aix-en-Provence, France

(5) Le même phénomène syntaxique se repère toutefois, voir Sartori, Manuel, « Syntaxe des conditionnelles partielles en *man* de l'arabe écrit contemporain », *Bulletin d'Études Orientales*, 67, 2018, [à paraître].

(6) Kassab, Jean, *Manuel du parler arabe moderne au Moyen-Orient. I - cours élémentaire*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1987.

BCAI 34 (2020) Girod Alain, Emad Aziz: Grammaire de l'arabe égyptien d'aujourd'hui, recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net